

Chabroud

Nom : Chabroud
 Prénoms : René Pierre Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 970
 Classé de mobilisation : 1891

ÉTAT CIVIL.

Né le 11 juillet 1871 à S. Georges, canton
 d' Heymieu, département d' l'Isère, résidant
 à S. Georges, canton d' Heymieu, département
 d' l'Isère, profession d' Cultivateur
 fils d' son père et d' son mère, domiciliés
 à S. Georges, canton d' Heymieu, département d' l'Isère

N° 39 de tirage dans le canton d' Heymieu

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils hauts
 yeux bleus, front large
 nez droit, bouche grande
 menton à fossettes, visage allongé
 Taille : 1 m. 86 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 2
 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon dispensé
(pour au service)

Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (___ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti de Vienne le 12 Novembre 1892, comme appelé. Arrive
au Corps le 12 du dit. N° mat. 3534. Soldat 2^e classe le dit jour
Élevé en disponibilité le 24 Septembre 1893, en
attendant son passage dans la réserve
Certificat de bonne conduite : accordé

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 99^e d'Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Inf.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109 Régiment d'Inf. d'
30^e baton de ch. à pied

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.
de retour à	<u>S. Georges</u> <u>8 Officiers</u>	<u>Isère</u>

D. domicile
R. résidence.

Regiment d'Infanterie à Vienne

Nom et numéro au contrôle spécial du recrutement. 533.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1895

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 20^e 1898

Libéré du service militaire le 20^e 1898

Campagnes : Orléans à l'interieur : du 6 au 7 août 1914. du 29 Sept. 1914 au 16^e 1915. Dent à l'interieur : du 11 au 13 Nov. 1915 au 23 Nov. 1915

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 8^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine, (Art. 4 de la loi).
Part aux armées : du 24 Nov. 1916 au 1^{er} Dec. 1917. Dent à l'interieur : du 24 Nov. 1917 au 23 Nov. 1917

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
	NOV-1895	NOV-1905	NOV-1911	NOV-1917
			1 ^{er} OCTOBR	1 ^{er} OCTOBR
				1918